

Enfin un Gouvernement qui s'occupe d'économie et non systématiquement de constitution!

Christian Martin



Jean Charest, lors d'une récente campagne de financement organisée par le comté de Laval du Parti Libéral du Québec, disait : « *Je fais de l'économie ma marque de commerce* ». Il ne s'agit plus là de vagues promesses pré-électorales, Jean Charest passe à l'action! Le voilà qui confirme les bases d'un projet « **L'accord transatlantique France-Québec**¹ » qui pourrait révolutionner l'économie du Québec et répondre à une nécessité sur le plan de l'emploi, et par voie de conséquence donner un nouvel élan aux échanges commerciaux avec la France.

L'accord transatlantique France-Québec vise à y établir une plus grande mobilité, permettant ainsi aux travailleurs qualifiés d'exercer plus facilement leur métier ou profession dans l'une ou l'autre de ces « nations ». La reconnaissance de l'équivalence des diplômes est une revendication de longue date. Il est plus que temps que le Québec se donne les moyens de bénéficier de la main-d'œuvre qualifiée étrangère qui veut s'intégrer dans notre province. Dans le contexte de pénurie de médecins et d'infirmières dont souffre actuellement le Québec, il est urgent que des actions concrètes soient posées. Le système de santé actuel souffre. Les investissements se font davantage dans les structures matérielles alors que les besoins en personnel sont criants. Combien de médecins formés à l'étranger, installés au Québec, ne peuvent encore officiellement exercer leur profession chez nous?

L'opposition cherche à limiter l'immigration alors que notre province n'arrive pas à répondre à la demande sur le plan de la main-d'œuvre qualifiée.

Il est temps de mettre fin à l'aberration actuelle du système d'immigration concernant les étudiants étrangers, qui actuellement accepte que ces jeunes viennent étudier au Québec, mais leur demande en même temps de s'engager à quitter le pays une fois leur diplôme obtenu. Former un étudiant représente un coût pour le contribuable et nous nous privons de cette richesse à laquelle nous avons contribué.

Le débat de la langue est souvent biaisé. Parlons par exemple de ce faux débat sur le fait que les français viennent étudier l'anglais au Québec. Voudrions-nous franciser les français? L'étudiant français qui vient au Québec recherche ce qui fait notre richesse : nos compétences, notre facilité de contact, le bilinguisme qu'il sait représenter un atout additionnel dans son curriculum, et notre qualité de vie.

L'opposition, devant cette brillante idée de Jean Charest de vouloir établir des accords transatlantiques, se réfugie derrière le débat dépassé de la langue, et insiste pour une limitation des quotas d'immigrants. En fait, l'opposition une fois de plus s'attache aux vieilles idées, entre autres celle qui veut nous laisser penser que les

immigrants sont majoritairement des réfugiés politiques ou économiques. Ce débat est dépassé, il faut que l'immigration soit également reconnue comme une source de richesse. Le programme Immigrants-Investisseurs permet justement de solliciter l'apport de capitaux mais également d'inciter les immigrants qui s'installent au Québec à utiliser leurs réseaux de contacts pour faciliter le développement de l'économie de la province sur le plan international.

L'accord transatlantique est d'une importance indéniable tant pour nos jeunes que pour nos travailleurs désireux de se perfectionner en découvrant d'autres horizons.

Le contexte économique actuel se prête à un projet de libre-échange avec la France. Le dollar canadien à parité avec le US incite à établir un pont avec l'Europe qui a une monnaie commune (l'Euro) très forte, rendant les produits québécois compétitifs sur les marchés européens.

Pour améliorer la situation, il existe de nombreuses avenues, sur le plan de l'immigration, des lois du travail, limiter la toute-puissance des ordres professionnels qui sont un frein à l'ouverture. Jean Charest et son équipe ont bien du pain sur la planche mais nous devrions les encourager à persévérer dans leur orientation économique.

1) Billets du Premier Ministre – Mars 2008. <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/billets-du-premier-ministre/>